

## ÉCOLE INTERNATIONALE DE MONTRÉAL

Conseil d'établissement 2018-2019

### Aux membres du Conseil d'établissement

**CONVOCACTION à la neuvième réunion du Conseil d'établissement**

**LIEU :** École internationale SECONDAIRE, salon du personnel

**DATE :** Le lundi 17 juin 2019

**HEURE:** De 18h30 à 21h

### PROJET D'ORDRE DU JOUR

**1. Ouverture de la séance (prise des présences et vérification du quorum) (2 min)**

Le quorum est constaté.

**Tour de table - quorum**

Julie Duchesne - directrice ÉIM  
Chantal Laurin - directrice adjointe ÉIMS (absente)  
Steve Durepos – directeur adjoint ÉIMP  
Tammy Salamé – conseillère pédagogique ÉIMS (absente)  
Danya Vidal - enseignante ÉIMP  
Julie Langevin – enseignante ÉIMP  
Robert Desalliers - technicien au SDG (absent)  
Soledad Neira Salinas – psychoéducatrice ÉIMP/ÉIMS  
Lise Corbin – tech.de laboratoire ÉIMS (absente)  
Martine Picard – enseignante ÉIMS  
Élie Dagenais- enseignant ÉIMS  
Claudie Lévesque - parent ÉIMP  
Pascal Cyr- parent ÉIMP  
Radoine El Antri - parent ÉIMP  
Émilie Bélanger - parent ÉIMP  
Geneviève Janveau - parent ÉIMS  
Isabelle Dumas - parent ÉIMS  
André Gariépy – parent ÉIMS  
Marwa Ahmed - parent ÉIMS  
Rime Dyani - représentante des élèves ÉIMS (absente)  
Wassim Outaleb – représentant des élèves ÉIMS (absent)

Substituts présents:

Nadine Reilly, représentante du personnel de soutien  
Céline Stehly – représentante parent du secondaire  
Sophie Mayes- représentante parent du secondaire

**2. Mot de bienvenue (2 min)**

Le président souhaite la bienvenue aux membres pour cette dernière réunion.

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (2 min)**

|             |             |
|-------------|-------------|
| Propose     | Mme Janveau |
| Appuie      | Mme Vidal   |
| <b>A.U.</b> |             |

**4. Période réservée au public (10 min)**

**Aucun public présent.**

5. **Lecture, adoption du procès-verbal de la séance du 5 juin 2019 et suivis (5 min)**

Quelques corrections sont à noter :

- Point 5 : indiquer 3 parents au lieu de 2 parents
- Point 10 : Corriger le nom du parent qui dépose la demande (Mme Garon plutôt que Mme Gagnon)
- Point 13 : retirer le premier picot
- Point 20 : reformuler la phrase « *Croit en l'importance d'une meilleure santé...* »

|             |            |
|-------------|------------|
| Propose     | M. Cyr     |
| Appuie      | Mme Picard |
| <b>A.U.</b> |            |

o **Suivi : Critères d'admission (dépôt du document ajusté)**

La direction dépose le document ajusté et signale que M. Benoît Thomas souhaite en obtenir une copie. Mme Catherine Coutu, responsable du dossier du renouvellement du statut particulier de notre école, a également demandé où ce dossier en était rendu. La directrice a mentionné que le CÉ avait adopté un document qui serait effectif si la politique d'admission de la CSDM est modifiée. Un membre parent propose qu'en filigrane devrait apparaître une mention « application conditionnelle aux changements de la politique d'admission de la CSDM ». Les membres du CÉ sont en faveur de cet ajout.

o **Offre de service au secondaire :**

Le président remet aux membres du CÉ les copies de la réponse transmise à la CSDM par rapport à l'offre de service au secondaire. Deux avis sont transmis ; l'un au sujet de l'ajout de classes fermées d'élèves EHDAA au secondaire et l'autre à propos de la séparation des deux autres d'établissement. Des documents seront annexés au procès-verbal.

6. **Confirmation de l'absence de conflit d'intérêt (2 min)**

Aucun conflit d'intérêt soulevé.

7. **Conseil étudiant (5 min) – absence des représentants**

8. **Fondation et OPP (5 min) – absence des représentants**

**DÉCISION**

9. **Activités éducatives, culturelles ou sportives – Aucune demande**

- 9.1 Service de garde
- 9.2 ÉIM primaire
- 9.3 ÉIM secondaire

10. **Levées de fonds – Aucune demande**

- 10.1 L'ÉIM-Primaire
- 10.2 L'ÉIM-Secondaire

11. **Approbation de l'utilisation des locaux de : - Aucune demande**

- 11.1 L'ÉIM-Primaire
- 11.2 L'ÉIM-Secondaire

12. **Frais chargés aux parents pour 2019-2020 (45 min)**

La direction explique que le projet de loi adopté par le conseil des ministres, qui balise les frais chargés aux parents, autorise la facturation de frais de programme pour les projets particuliers (frais d'accréditation, coordination de programme, frais reliés à la réalisation des projets). À l'ÉIM, les frais d'accréditation comprennent pour 2019-2020 l'affiliation à l'IB (en USD) et à la SÉBIQ, la visite d'accréditation, les libérations d'enseignants et formations pour se préparer à la visite d'accréditation, la coordination du programme, les frais pour réaliser les modules de recherche au primaire et les unités de travail au secondaire, l'enrichissement en théâtre et littérature au secondaire, l'engagement communautaire au secondaire.

**12.1 ÉIMP**

La direction effectue la présentation de la liste de frais chargés aux parents pour 2019-2020 qui sera disponible sur le site avant le 30 juin. Les frais de programme sont inchangés (200\$). Un tableau comparatif avec les frais de cette année est déposé. Il y a certaines variations : légères augmentation pour certains cahiers d'exercices, diminution de certains coûts de cahiers maison. Le changement se situe en espagnol. En 4<sup>e</sup> année, un cahier sera utilisé sur une période de deux ans (4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année du primaire). Les élèves qui perdront le cahier devront s'en procurer un autre. La liste d'effets scolaires à se procurer d'ici la rentrée est aussi déposée. Il est à noter qu'en raison d'un problème avec le fournisseur de polo, les commandes s'effectueront à l'automne. L'achat du polo est recommandé pour les activités de l'école et les sorties mais non obligatoire.

Des membres parents signalent quelques ajustements à faire :

- Uniformiser le message de la Fondation : en 1<sup>ère</sup> année, il est différent
- Taille-crayon : spécifier un modèle unique (avec réservoir)
- En 6<sup>e</sup> année, il manque la rubrique Français pour les cahiers
- En 6<sup>e</sup> année, indiquer 7 cahiers Canada dont 1 pour l'espagnol et 1 pour l'anglais

Un membre parent demandé s'il est nécessaire de séparer le matériel destiné à l'IB (p.ex. cahier maison pour les modules de recherche) et de l'ajouter aux frais de programme. Des membres parents signalent que ceci pourrait complexifier la compréhension des parents. La directrice propose de séparer ces frais dans la base de données que la CSDM demande de remplir pour les frais chargés aux parents.

|             |              |
|-------------|--------------|
| Propose     | Mme Bélanger |
| Appuie      | Mme Lévesque |
| <b>A.U.</b> |              |

## 12.2 ÉIMS

La direction effectue la présentation de la liste de frais chargés aux parents pour 2019-2020, à payer à l'école et à se procurer cet été. Elle rappelle que l'outil GPI Effets scolaires est standardisé au secondaire et peut malléable. Chaque élève reçoit une facture personnalisée. Les frais de programme de base sont de 230\$ (an passé 225\$). L'augmentation de 5\$ est liée à l'engagement communautaire. À ce frais de base peuvent s'ajouter, selon les niveaux, des montants pour la réalisation d'unités de travail interdisciplinaires ou de sorties au théâtre reliées à l'enrichissement du programme en français. Ceci explique la variation des montants pour les frais de programme.

Aussi, il est possible selon les nouvelles directives de charger des frais pour les cadenas.

La surveillance de dîner a été augmentée de 5\$, ce qui correspond à la majoration des salaires des surveillants. Il est rappelé que les parents peuvent demander une exemption à la direction si l'enfant n'est jamais présent sur l'heure du dîner à l'école.

Les frais de contribution volontaire pour activités étudiantes ont été ajustés de 5\$ supplémentaire, pour couvrir de nouvelles activités (p.ex. fête de Noël), pour un total de 50\$. En 1<sup>ère</sup> secondaire, un montant de 60\$ est demandé pour couvrir l'activité d'accueil de la rentrée. Il est à noter que l'an prochain, un montant de 50\$ sera demandé aux parents des finissants pour couvrir les frais reliés à la fête des finissants et à la collation des grades, pour les élèves qui y participent. Un montant global sera calculé pour l'ensemble des frais des finissants (album, bal, fête des finissants, collation des grades). Les élèves seront invités à faire des campagnes de financement pour diminuer le coût global.

Il est à noter que de façon générale, le coût des cahiers d'activité a augmenté de quelques dollars. Certains enseignants ont diminué la liste des cahiers demandés, d'autres ont ajouté des cahiers maison. Un membre parent suggère de décrire ce qu'est un « gros paquet de feuilles », en terme de quantité. Également, un autre membre parent suggère d'indiquer l'achat de mines à crayon en quantité suffisante.

|             |            |
|-------------|------------|
| Propose     | Mme Picard |
| Appuie      | Mme Reilly |
| <b>A.U.</b> |            |

## 13. Assemblée générale de parents du 12 septembre 2019 (10 min)

Le président remercie les personnes qui termineront leur mandat comme parent du secondaire : Mme Dumas et Mme Janveau. M. Gariépy souligne également que son mandat de représentant parent du secondaire se termine également. Pour le secondaire, trois postes seront en élection. Pour le primaire, le mandat de M. Cyr vient à terme. Le président demande s'il est souhaité de reconduire l'animation effectuée par le CREP (service gratuit). Les membres se montrent favorables. Un parent mentionne que la présence d'une animatrice favorise la clarté des rôles de chacun. Le président propose de soumettre un projet de rapport annuel à tous les membres, à la rentrée. Les membres pourront faire part de leurs commentaires en vue de la version finale qui sera déposée avant l'AG du 13 septembre 2018. Mme Claudie Lévesque transmettra le canevas des deux dernières années pour faciliter le travail du président.

## 14. Activités parascolaires au primaire 2019-2020 (5 min)

La direction demande, sous recommandation des ressources financières de la CSDM, de demander au CE un accord de principe pour autoriser l'école à mandater une compagnie pour offrir le service d'activités parascolaires au primaire. Depuis plusieurs années, Parascoéquitable offre le service. Les soumissionnaires devront présenter leur offre de service et respecter les lignes directrices émises par la CSDM pour l'octroi des contrats. Pour éviter l'appel d'offres, le contrat devra être d'un montant de moins

de 50 000\$ et la signature de la Direction de l'Unité 2 sera requise. L'école n'effectue aucun profit sur les activités parascolaires. Le directeur adjoint précise que le chantier qui vise à remplacer le système-alarme incendie et l'interphone exigera des intervenants une bonne coordination pour l'utilisation des locaux. La direction rappelle que la compagnie doit offrir une formule clé en mains. On doit aussi s'assurer d'un partage adéquat des locaux avec le service de garde, en tenant compte aussi des besoins des éducatrices. Un membre parent ajoute que l'offre de service de la compagnie Parascoéquitable est à parfaire ; cependant, des améliorations ont été notées au fil des années. Puisque l'école n'a pas les ressources disponibles à l'interne pour gérer le parascolaire, elle est d'accord de poursuivre l'offre de services.

|             |              |
|-------------|--------------|
| Propose     | Mme Langevin |
| Appuie      | Mme Janveau  |
| <b>A.U.</b> |              |

## CONSULTATION/ DISCUSSION

### 15. Projet éducatif – rien à signaler

Le document couleur sera déposé sur le site et acheminé à tous les parents d'ici le 28 juin.

### 16. Dossiers des comités - rien à signaler

- 16.1 Communications internes
- 16.2 Sécurité aux abords des écoles et environnement
- 16.3 Projet éducatif

## INFORMATION (25 min)

### 17. Horaire de l'école primaire

- L'horaire de l'école primaire n'est pas modifié pour l'an prochain. La directive du Ministre de l'éducation par rapport aux récréations peut comprendre une période de récréation de 15 minutes et 5 minutes de détente, incluses dans les déplacements. Ainsi, aucune tâche d'enseignant ou d'éducatrices au service de garde n'est modifiée.

### 18. Examens d'admission à l'automne

- L'école a choisi de poursuivre le partenariat avec Brisson et Legris pour les examens d'admission, en diminuant au minimum le nombre d'examens, la longueur et ainsi les coûts unitaires.
- Au secondaire, la journée d'examen aura lieu le samedi 19 octobre. Le coût unitaire des examens est de 27,88\$ par élève, taxes incluses. Un nombre de 400 places pour la 1<sup>ère</sup> secondaire a été déterminé (coût total 11 152\$) et de 80 places maximum pour la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> secondaires (coût total 2 230\$). Le nombre de place en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> secondaire peut varier à chaque année mais généralement se situe à une soixantaine de candidats. Aux frais d'examens s'ajoutent les salaires du personnel de l'école présent lors de la journée du 19 octobre et un surcroît de personnel de secrétariat pour recevoir les candidatures et faire le suivi de l'admission (environ 6 000\$). La CSDM, pour l'instant, a mentionné que l'école devrait assumer les frais et qu'il n'est pas possible de charger aux parents d'aucune façon.
- Au primaire, la date des examens est à déterminer, de même que le coût unitaire (à venir). L'an passé, un montant d'environ 30\$ plus taxes. Le nombre de place aux examens n'est pas encore déterminé. Il sera cependant restreint. Aux frais d'examens s'ajoutent les salaires du personnel de l'école présent lors de la journée d'examens et un surcroît de personnel de secrétariat pour recevoir les candidatures et faire le suivi de l'admission (environ 4000\$). La CSDM, pour l'instant, a mentionné que l'école devrait assumer les frais et qu'il n'est pas possible de charger aux parents d'aucune façon. Elle est cependant ouverte à peut-être aider les petites écoles.
- À la maternelle, la date des examens est à déterminer, de même que le coût unitaire (à venir). L'an passé, un montant d'environ 30\$ plus taxes. Un nombre de 200 places à l'examen a été déterminé (environ 6000\$). La vérification d'une maîtrise minimale de la communication en français et de la capacité d'interagir devra être effectuée lors du dépôt de la demande d'admission (modalité à déterminer). C'est à partir de cette vérification que les candidats seront invités à l'examen.

## ÉCHANGES SUR LE SUJET

- Mme Reilly, responsable des admissions au secondaire depuis plus de 20 ans, trace un historique des examens d'admission depuis son arrivée à l'école et nous fait part de son inquiétude quant aux nouvelles règles de fonctionnement. La direction ajoute que les craintes sont partagées par les autres écoles à projet particulier.
- Un membre parent partage les inquiétudes nommées et propose de facturer les parents qui ne se présenteraient pas aux examens. La direction répond qu'il n'est pas possible de facturer d'aucune façon aux parents.
  - Les membres du CÉ sont inquiets quant au montant qui sera imputé au budget de l'école. La directrice mentionne que les examens d'admission sont maintenus l'an prochain et qu'un déficit pourrait être à prévoir si l'école absorbe entièrement les frais.
  - Un membre parent propose que le CÉ adopte dès maintenant une résolution pour justifier un éventuel déficit au budget 2019-2020, au montant de la facture des examens. Elle mentionne aussi que les plaintes devront être acheminées au secrétariat général de la CSDM. À ce propos, le président mentionne que la CSDM doit s'attendre à ce qu'il y ait des

- déficits. Il propose d'attendre pour constater l'état de la situation à l'automne avant d'adopter une résolution en ce sens. Plusieurs membres du CÉ sont d'avis qu'il ne pas trop tard de rédiger cette résolution en décembre prochain.
- Un membre du CÉ demande à ce que la CSDM explique les raisons pour lesquelles elle ne paie plus les frais d'examens pour l'an prochain, alors que cette année, tout a été défrayé en entier. Elle demande à ce que la direction obtienne cette réponse de la CSDM.
  - Pour l'admission à la maternelle, un membre parent demande s'il est possible de tenir une journée de pré-admission pour rencontrer les candidats qui seront invités aux examens (200 places). La direction explique que la CSDM serait ouverte à l'idée de vérifier sommairement la maîtrise de la langue, qui pose problème. Un membre enseignant du primaire se questionne sur la légalité de sélectionner les élèves pour le niveau d'aisance du français. La direction répond que la CSDM est confortable à cet effet. Les modalités pour l'admissibilité à l'examen d'admission à la maternelle seront déterminées par le nouveau directeur, M. Luc Claude.

#### **19. Éducation à la sexualité (suivi)**

Ce point a été inscrit à l'ordre du jour à la demande d'un membre parent du primaire. La direction explique que les enseignants en étaient à leur première année d'appropriation du programme et que la formation fut difficile (pénurie de suppléants). Les enseignants ont traité des contenus déjà intégrés depuis longtemps au programme (p.ex. naissance en maternelle, puberté en 6<sup>e</sup> année, respect de soi et de son corps, etc.). Les enseignants ne se sentent pas confortables quant au contenu qui traite des agressions.

#### **20. Calendriers scolaires 2019-2020e**

Les calendriers scolaires sont partagés aux membres. Ils seront disponibles sur le site de l'école à la fin juin. La direction attire l'attention sur les ajouts (p.ex. journée de Noël et cabane à sucre au secondaire).

#### **21. Comité de quartier – Aucune réunion**

#### **22. Comité des usagers du service de garde (aucun comité)**

#### **23. Comité de parents CSDM – Aucune réunion**

#### **24. Vie de l'école**

- La collation des grades a eu lieu le 14 juin dernier. La directrice espère que cette tradition se poursuivra. Des membres du CÉ présents à la soirée témoignent de leur appréciation de la soirée et soulignent l'excellent travail de M. Élie Dagenais, animateur.
- Fête du service de garde : Un membre parent tient à remercier M. Desalliers et son équipe pour cette fête, qui fut une réussite. Les membres du CÉ félicitent l'équipe du service de garde pour cet événement festif et rassembleur.

#### **VARIA (5 min)**

#### **25. Correspondance – Aucune**

#### **26. Remerciements**

Le président, M. Gariépy, remercie les parents pour leur engagement. Il souligne le départ de Mme Dumas, qui a contribué de façon remarquable au CÉ durant plusieurs ces années (primaire et secondaire) et de Mme Stehly, qui en est à sa dernière présence au CÉ. Il en profite également pour remercier M. Durepos pour son passage à l'école et termine par un hommage dédié à Mme Duchesne, directrice, qui quitte l'ÉIM et la CSDM.

Mme Duchesne termine en remerciant le CÉ pour les six années et demi de collaboration et de réalisations.

#### **27. Levée de la séance**

La séance est levée à 9h07.

Julie Duchesne, directrice de l'École internationale de Montréal